

ces trois sièges, à cause des démêlés qui existaient entre la cour de France et celle de Rome qui lui avait refusé ses bulles (1). La paix étant faite entre les deux cours, il fut promu, le 5 novembre 1693, à l'archevêché de Lyon, vacant par la mort de Camille de Neufville (2), arrivée le 3 juin précédent. Il fut sacré le 5 novembre, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, par l'archevêque d'Albi, assisté des évoques de Châlons et de Rhodéz. Il prit possession par procureur le 24 du même mois, et en personne le 24 juillet suivant. A son arrivée, le P. de Golonia lui adressa un compliment qui se termine ainsi :

Je gage cent contre un qu'avec votre science  
 Vous ignorez autant et plus qu'homme de France  
 L'art de se contrefaire et de se déguiser,

De donner tout à l'apparence,  
 Le grand art de thésauriser,  
 L'art même de se reposer,  
 Celui de conduire une intrigue,  
 De ménager une secrète brigue,  
 L'art fort aisé de se flatter.  
 Mais sans qu'ici je vous fatigue  
 Par un long et pénible amas  
 De ce que vous ne sçavez pas,

>

J'ose du moins dire avec assurance :  
 Que vous ne sçavez pas deux choses d'importance :  
 C'est combien on vous aime et combien vojjs valez.  
 Malgré votre vaste génie,  
 Je vous donne aujourd'hui dix ans de votre vie  
 Pour sçavoir ces deux vérités. .

(1) Le 18 juillet 1741, Voltaire écrivait à César de Missy : « *Innocent XI* « était un homme d'un grand mérite ; il me semble avoir très-grande « raison dans ses démêlés avec Louis XIV. » Recueil de M. Cayrol, t. 1, p. 450.

(2) Voyez ma Notice sur ce prélat. Lyon, 1829, in-8.